

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2024**  
**COMMUNE DE TENDON**

La réunion a débuté le 6 septembre 2024 à 19h00 sous la présidence du Maire, Monsieur CLEMENT Gérard.

**Membres présents :**

Monsieur BEGEL David  
Monsieur CHARTON Bruno  
Monsieur CLEMENT Gérard  
Madame GREMILLET Frédérique  
Monsieur HANESSE RAMOND Jérémy  
Monsieur LALEVEE Cédric  
Monsieur LALLEMANT Emmanuel  
Monsieur LATHUILLIERE Damien  
Monsieur MOUHAT Benoît  
Madame THIERIOT BREVOT Sandrine

**Membres absents représentés :**

Monsieur PIERRE Dominique Pouvoir donné à M CHARTON Bruno  
Monsieur RUBBEN Mathieu Pouvoir donné à M BEGEL David  
Monsieur VAUCHEL Gérard Pouvoir donné à M CLEMENT Gérard

**Membres absents :**

Madame AUBERT Catherine

Secrétaire de séance : Madame THIERIOT BREVOT Sandrine

Le quorum (plus de la moitié des 14 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

0609241 - Subvention 80ème anniversaire de la Libération  
0609242 – Subvention Leader  
0609243 - Délibération Modificative  
0609244 – Achat pelle  
0609245 – Délibération Modificative  
0609246 - Certification PEFC 2025-2029  
0609247 – Tarif « gros bois »  
0609248 – Création de poste  
- Questions diverses

**0609241 - Subvention 80ème anniversaire de la Libération**

AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du projet « 80 ans de la libération »

**0609242 - Subvention LEADER**

AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès du gestionnaire « LEADER », union européenne dans le cadre de l'extension de la halle.

**0609243 - Délibération Modificative**

DEPENSES

2111 : + 10 000€

231 : - 10 000€

**0609244 – Achat pelle**

ACCEPTTE le devis de l'entreprise JULLARD CONDAT pour l'achat d'un pelle retro pour un montant de 5040€ TTC

**0609245 – Délibération modificative**

DEPENSES

231 : - 5100 €

2157 : + 5100 €

**0609246 - Certification PEFC 2025-2029**

APPROUVE le renouvellement pour 5 ans de l'engagement PEFC de la commune pour la gestion forestière durable de ses forêts

**0609247 – Tarif « gros bois »**

FIXE le tarif du « gros Bois » à 30€ HT – 33€ TTC

**0609248 – Création de poste**

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi de Rédacteur pour assurer les missions de secrétaire Générale de Mairie

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DECIDE la création, à compter du 01.11.2024 d'un emploi permanent à temps non complet (28/35) de rédacteur – Catégorie B

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

**Questions diverses**

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h00.

Madame THIERIOT BREVOT Sandrine  
Secrétaire de séance

Monsieur CLEMENT Gérard,  
Maire